



ADMINISTRATION COMMUNALE
DE TOURNAI
Conservatoire
Etat de recouvrement n°

Tournai, le 15 septembre 2026

M./Mme ...
Rue ...
...

ÉTAT DE RECOUVREMENT

En application des dispositions du contrat n° signé le 15 septembre 2026, l'administration communale de Tournai vous prie de trouver ci-dessous les sommes à payer dans le cadre de la location de votre instrument.

A) LOCATION

Objet de la créance :	Somme à payer
<u>Location (suivant tarif arrêté par le conseil en séance du 16/12/2024) :</u> Instrument loué (plus amplement décrit dans le contrat): xxx Durée de la location : du 15/09/2025 au 15/09/2026 Montant de la location : CINQUANTE EUROS Somme à payer sur le compte BE41 0910 0040 5510 (BIC : GKCCBEBB) avec la communication suivante : LOCATION 734/161-03/ /	50,00 €

B) CAUTION

Objet de la créance : CAUTION	Somme à payer
Montant de : O 10 % de la valeur de l'instrument soit : EUROS O CINQUANTE EUROS (caution min.) Somme à payer sur le compte BE41 0910 0040 5510 (BIC : GKCCBEBB) avec la communication suivante : CAUTION 734/161-03/ /	Xx,xx €

Le Chef de bureau/chef de service ,
(signature)

Agent traitant ▪ Adélaïde WLOMAINCK ▪ Dir. Adjointe au Conservatoire de la Ville de Tournai
Tél. : +32 (0)69/45 25 90
Email : adelaide.wlomainck@tournai.be

Rue Saint-Martin, 52 ▪ B-7500 Tournai
Tél. : +32 (0)69/33.22.11
TOURNAI.be

Toute la correspondance est à adresser à Madame la Bourgmestre



CADRE RESERVÉ À LA DIRECTION FINANCIERE

A) LOCATION :

Date	Article	Budget	Enregistré sous le n°
	734/161-03	2025	

Pour acquit,

Le
Pour le Directeur financier

B) CAUTION

Le montant de la caution a été viré sur le compte BE41 0910 0040 5510 en date du

CADRE RESERVÉ AU CONSERVATOIRE

Restitution :

Le redevable a ramené l'instrument le

Aucune remarque n'est à signaler : l'instrument a été restitué dans l'état où il était au moment du retrait; la caution peut être reversée au redevable.

Il est à signaler :

que l'instrument n'a pu être restitué

que l'instrument est endommagé

En conséquence :

la caution peut être libérée à concurrence de ...

la caution ne peut être libérée.

la caution ne peut être libérée et un état de recouvrement pour la réparation/le remplacement de l'instrument sera prochainement établi.

Certifié sincère le

Nom de l'agent et signature :